



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU

**Jeudi 19 février 2009 à 18 h 30
à la Salle des Fêtes à Solliès-Pont**

Séance ouverte à 18 h 30

Nombre de votants : 0

Absents : 0

NOMBRE DE PROCURATIONS : 1 *procuration*

CEVRERO Maurice donne procuration à GOTTA Marie-Aurore

Secrétaire de séance : Madame Yasmine BOTA à l'unanimité des membres présents.

Le compte rendu du conseil municipal du 20/01/2009 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Vote pour 33

Contre 0

Abstention 0

Monsieur le Maire donne lecture des décisions municipales qui ont été prises depuis le Conseil Municipal du 20/01/2009 :

Liste des Décisions Municipales 2009 (Établies depuis le Conseil Municipal du 20/01/2009)

N°	OBJET
01-09	<i>Paiement des honoraires de maître GRIMALDI avocats associés pour une consultation « primes et indemnités maladies »</i>
02-09	<i>Paiement des honoraires de maître GRIMALDI avocats associés pour une consultation occupation du domaine public (fleuriste)</i>
03-09	<i>Paiement des honoraires de maître GRIMALDI avocats associés pour une consultation dans l'affaire ARENE (référé)</i>
04-09	<i>Cession BACCINO / Commune de Solliès-Pont La commune de SOLLIÉS-PONT procède au classement des voies et des emprises publiques. La propriété de Monsieur BACCINO cadastrée section AN n° 307 sise Chemin des Aiguiers est concernée par un alignement d'une superficie de 69 m². Pour l'acquisition de cette emprise, la commune lui versera la somme de 2415 euros et prendra à sa charge le rétablissement de l'accès à sa propriété, la suppression de la haie en limite dudit chemin.</i>
05-09	<i>Cession FERRANDIS / Commune de Solliès-Pont La commune de SOLLIÉS-PONT procède au classement des voies et des emprises publiques. La propriété de Monsieur FERRANDIS sise chemin des Aiguiers, cadastrée section AN n° 306, entre dans ce champ d'application. Pour l'acquisition de cette emprise, la commune lui versera la somme de 875 euros.</i>

06-09	Contrat de service Di@lège Internet (contrat de service de gestion en ligne de données de consommation et de facturation d'énergie)
07-09	Annule et remplace la décision n°177-08 du 24 décembre 2008. Convention de partenariat 2009-VSE 05/09 relative à l'organisation d'un voyage scolaire éducatif « classe de neige à Ancelle », avec l'école primaire Alphonse Daudet en partenariat avec la ligue de l'enseignement, fédération des œuvres laïque du Var.
08-09	Accident automobile – Sinistre du 07/11/2008 – Assurance Flotte Automobile et Auto-missions GROUPAMA – Contrat n° 13167718/D – Réf. Assureur n°2008927894
09-09	Autorisation d'ester en justice devant la cour d'appel d'ALX-EN-PROVENCE, 13 ^{ème} chambre, dans l'affaire commune de Solliès-Pont c/monsieur Frédéric ALLEGRE
10-09	Contrat de maintenance de logiciels « Gestion Foires et Marchés »
11-09	Convention de permanence entre la commune et l'association départementale du mouvement français pour le planning familial.
12-09	Annule et remplace la décision n°07-09 du 15 janvier 2009. Convention de partenariat 2009-VSE 05/09 relative à l'organisation d'un voyage scolaire éducatif « classe de neige à Ancelle », avec l'école primaire Alphonse Daudet.
13-09	Convention de maintenance des logiciels (Némausic)

Projet de délibération n°1 (rapporteur : Philippe LAURERI, adjoint au maire)

Défense du régime forestier et de l'Office Nationale des Forêts (ONF).

Vote pour 33 à l'unanimité

Contre 0

Abstentions 0

Projet de délibération n°2 (rapporteur : Catherine RIGAUD, adjointe au maire)

Participation financière aux projets pédagogiques scolaires.

Vote pour 33 à l'unanimité

Contre 0

Abstentions 0

Projet de délibération n°3 (rapporteur : André GARRON, Maire)

Débat d'orientation budgétaire 2009.

Le conseil municipal prend acte du débat d'orientation budgétaire 2009 présenté par monsieur le maire.

Projet de délibération n°4 (rapporteur : Danièle RAVINAL, adjointe au maire)

Ouverture de crédits.

Vote pour 33 à l'unanimité

Contre 0

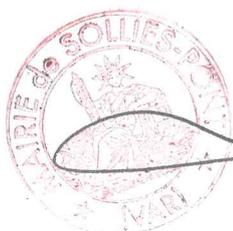
Abstentions 0

SEANCE LEVEE A 20h30

Vu par nous, Maire de la commune de SOLLIÈS-PONT, pour être affiché le 25 février 2009 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884.

Docteur André GARRON

Maire de Solliès-Pont



(Handwritten signature of André Garron)